

Département du Nord

STRAZEELE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STRAZEELE

Séance du Lundi 8 Décembre 2025

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	12

Date de la Convocation

29 Novembre 2025

Date d'affichage

15 décembre 2025

Délibération n°19-2025

Objet :

**Tarifs Communaux
2026**

**Location
Salle des Fêtes
Et
Mobilier**

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit décembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de STRAZEELE, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Elisabeth GRESSIER, Maire.

Présents : Mme Elisabeth GRESSIER - Maire, Mme Céline REANT -1ère Adjointe, M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH 2^{ème} Adjoint, M. Pierre THIEFFRY – 3^{ème} Adjoint, M. Maxence HUYGHE, M. Nicolas DECORTE, Mme Rebecca COQUETTE, Mme Véronique REUMAUX, M. Christophe DEBLONDE, M. Stéphane DEKERVER, M. Louis COLLIER, M. Christophe DURIEZ, - Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain AUDENAY, M. Olivier CATTELLE

Secrétaire de Séance : M. Maxence HUYGHE.

Après délibération, les Membres du Conseil décident de réviser les tarifs concernant la location de la salle des fêtes et du Mobilier et de les fixer ainsi à compter du 1^{er} janvier 2026

Forfait SALLE DES FETES, la Place :

Vin d'honneur	330.00 €
Soirée	397.00 €
Journée	520.00 €
Réunion caract. privé	254.00 €
Location/expo-vente	275.00 €

Vaisselle/pers/jour : 1.40 € - Redevance incitative : 34.00 €

Caution : Salle : 386.00 €
Remise des clés : 220.00 €

Forfait nettoyage : 110.00 €

Hors salle :

Location du matériel : Table : 3.30 € - Chaise : 0.90 €

Casse de table : 265.00 € - Casse de chaise : 78.00 €

Toute location est validée sous condition de contrat signé.

Toute annulation n'est prise en compte que par déclaration et accusé de réception écrit.

Ainsi fait et délibéré audit lieu les jours mois et an que ci-dessus./.

Suivent les signatures,
POUR EXTRAIT CONFORME,
E. GRESSIER, Maire



[Signature of E. Gressier]